Compte-rendu Club Utilisateurs
Lundi 08 juin à 14h30, CDT 54

Etaient présents :

CDT Meurthe-et-Moselle	Emilie HUMBERT Lucie BECKER	Chargée de mission Observation Gestionnaire des systèmes d'information
OT Pays de Longwy	Magaly SAMSON	Agent d'accueil
Maison du Tourisme en Pays Terres de Lorraine	Nathalie COLLIN	Conseillère séjour
CRT Lorraine	Christelle KIEFFERT	Chargée de mission
OT Nancy	Guillaume DOUCHE	Responsable SITLOR
OT Lunévillois	Frédéric CHAUSSON	Directeur

Etaient excusé :

OT Pont-à-Mousson	Daniel GAUDARD	Directeur

Rappel de l'ordre du jour

- Evolutions depuis le dernier Club Utilisateurs
- Répartition des communes par zone de production
- Collecte des informations touristiques par le CDT
- Points divers (migration des données, formation des utilisateurs, discussion sur les conditions de saisie de certains bordereaux, calendrier prévisionnel)

Résiliation du contrat de maintenance Constellation

Le CDT rappelle aux OT-MT que le CRT s'est rapproché d'un avocat dans le cadre des soucis rencontrés par les membres pour la résiliation de leur contrat de maintenance Constellation. Le CRT a donc envoyé un courrier de Maître Oliveira au nom du CRT, des CDT et des OT-MT afin d'aboutir à une solution qui satisfasse tout le monde.
Le CRT annonce qu'à ce jour, il n'a pas encore de réponse de la part de Constellation. Maître Oliveira conseille à ceux qui n'ont pas encore payé de ne toujours pas payer au-delà des six premiers mois de cette année. Si un huissier venait à se présenter, il suffit de présenter le courrier de Maître Oliveira témoignant qu'une démarche est en cours. Maître Oliveira suggère d'attendre une réponse au courrier de Constellation. Seule une décision du tribunal peut nous contraindre à régler la somme demandée.

Formations Administrateurs SITLOR

Le CDT indique aux OT-MT que deux sessions de formation des Administrateurs se sont déjà déroulées.

COTEC Web

Un COTEC Web s'est réuni le 28 mai dernier. Le CDT, la Maison du Tourisme en Pays Terres de Lorraine et l'Office de Tourisme de Nancy y ont assisté.

Le CRT remet à chaque membre le « Manuel d'utilisation des flux XML et du multicritère » conçu par Proximit. Une version plus complète sera remise ultérieurement. Le CRT rappelle que ce document est destiné aux agences web et qu'elles ne doivent pas le diffuser.

Migration des données

Le CDT mentionne le dépôt des fichiers Backup des OT-MT ayant des contacts à récupérer sur le site FTP de ProximIT et le dépôt de la base « centrale » par le CRT le 4 juin dernier.

Référents techniques

Le CDT informe les OT-MT qu'à ce jour, il n'a que les noms des référents techniques et suppléants de l'OT de Longwy et la MT en Pays Terres de Lorraine – Site de Toul Cathédrale.

L'OT de Nancy donne les noms du référent et du suppléant : Guillaume DOUCHE et André THOMAS. Pour l'OT du Lunévillois, il s'agit de Sébastien BONHOMME et de Frédéric CHAUSSON.

Répartition des communes par zone de production

Le CDT demande un retour aux OT-MT concernant la répartition des communes par zone de production.

L'OT du Lunévillois demande les droits de saisie sur les communes de Badonviller et Cirey-sur-Vezouze. *NB : Après vérification par le CDT, il s'avère que ces communes font déjà partie de la zone de production de l'OT de Lunéville.*

La MT en Pays Terres de Lorraine souhaite, dans un premier temps, prendre en charge la saisie des offres pour le site de Toul Cathédrale et pour le site de Sion car ce dernier n'est pas encore équipé d'une bonne connexion ADSL. Il est entendu que dans un premier temps, la MT gère les communes correspondant aux anciennes zones de production de l'OT de Toul et de l'OT du Saintois car elles sont déjà pré-formatées dans TC accueil. Quand la mise en route de SITLOR sera effectuée, le CDT modifiera la zone de production de la MT de sorte qu'elle corresponde à son territoire de compétence.

Collecte des informations touristiques

Rappel : lors du Club Utilisateurs du 30 mars dernier, le CDT avait proposé aux OT-MT d'envoyer lui-même les formulaires de mise à jour à tous les professionnels du tourisme du département, de se charger des relances auprès des professionnels et de redistribuer les formulaires aux producteurs concernés. Cette nouvelle méthode permettait au CDT d'avoir une vue d'ensemble de l'information départementale et d'assurer plus facilement son rôle d'animation. Il avait été convenu que le Club Utilisateurs se réunirait pour définir un mode opératoire.

L'OT de Nancy exprime son souhait de continuer à faire lui-même sa collecte d'informations. Il souhaite conserver la relation qu'il a avec ses adhérents, qui ont de plus l'habitude de collaborer avec l'OT pour les mises à jour.

L'OT du Lunévillois est d'accord avec l'OT de Nancy sur ce point en ajoutant que les partenaires ne sauront plus qui contacter en cas de souci ou information à transmettre. Idem pour l'OT du Pays de Longwy.

La MT en Pays Terres de Lorraine préfère laisser la collecte de ses informations touristiques au CDT.

Le CDT est d'accord sur le maintien de l'organisation actuelle (sauf MT Terres de Lorraine – le CDT prendra contact avec l'OT de Pont-à-Mousson) mais insiste sur les conditions nécessaires à une bonne qualité d'informations :

- un suppléant formé à l'outil dans chaque structure capable de mettre à jour une information en l'absence du responsable. En cas de difficulté, alerter le CDT dans les meilleurs délais.

- un contrôle par le producteur de la qualité des informations saisies

- un échange d'informations entre producteurs

L'OT de Lunéville propose que le CDT organise des réunions Club Utilisateurs afin de faire le point sur les mises à jour et la qualité des informations recueillies. Ainsi, tous les membres pourraient partager leurs remarques, leurs difficultés,… Il est convenu que ces réunions se fassent 15 jours avant l'échéance de chaque bordereau. Voir calendrier en fin de document.

Discussion autour du bordereau Animations-Manifestations

Le CDT informe les OT-MT qu'il collecte et qualifie 1 600 manifestations par an. Parallèlement, la moitié seulement est recensée sur TC accueil par l'ensemble des producteurs. Le CDT reçoit beaucoup de demandes concernant les brocantes, vide-greniers, marchés, puces et s'occupe de les collecter. Le CDT interroge les OT-MT pour savoir comment ils obtiennent les informations concernant les manifestations.
L'OT du Lunévillois envoie un courrier tous les mois à toutes les communes et communautés de communes de son territoire.
L'OT de Nancy reçoit les newsletters des grandes salles de Nancy et les partenaires lui transmettent spontanément les informations.
Jusqu'à présent, le CDT interrogeait les partenaires dans tout le département et saisissait les manifestations sur son site Internet. A l'avenir, le CDT saisira les manifestations dans le SITLOR.
Une question se pose alors : est-ce que le CDT continue à collecter l'information sur les manifestations dans tout le département ? D'autant qu'il y a double interrogation entre le CDT et les OT.

Il est convenu que le CDT confronte les manifestations présentes sur le site Internet et celles sur TC Accueil.I. Il est décidé que le Club Utilisateurs se réunirait rapidement (avant le 13 juillet) pour trouver un mode de fonctionnement concernant les Animations-Manifestations.

Discussion autour du bordereau Restauration

Le CDT souhaiterait qu'a minima l'offre des restaurants référencés dans les guides gastronomiques soit présente et à jour dans le SITLOR. Les guides concernés sont les suivants : Gault et Millau, Champérard, Bottin Gourmand et Michelin. L'OT de Nancy mentionne le guide Pudlowski. Il convient de se référer aux guides que l'on retrouve sur TC Accueil.i. (Ex. : Eurotoque, …)

Le CDT évoque la question des pizzérias, cafétérias et de la restauration rapide. L'OT de Nancy les saisit tant qu'un service à table est proposé à la clientèle. Ce type de restaurants est plutôt destiné à la clientèle locale.

Le CDT ayant effectué un recensement de l'offre hôtelière, il se propose de saisir les hôtels non classés dans le SITLOR. De plus, ayant effectué un autre recensement des Métiers d'art dans le cadre de l'organisation de son Salon Terre d'émotions, il se propose de les saisir dans le SITLOR. Enfin, concernant les orgues, le CDT avait réalisé une plaquette les recensant et se propose de les saisir dans le SITLOR.

Calendrier prévisionnel

Enfin, le CDT présente le calendrier prévisionnel de l'évolution du SIT.

Concernant les formations utilisateurs qui auront lieu les 16 et 17 juin prochains, le CRT et le CDT informent les OT-MT que l'OT de Nancy et l'OT du Pays de Longwy se sont inscrits à cette première session.

Le CDT rappelle aux OT-MT qui ne sont pas encore inscrits aux formations qu'ils doivent contacter la FROTSI Lorraine.

La MT en Pays Terres de Lorraine et l'OT de Nancy demandent s'il est possible d'inscrire deux personnes à la première session de formation. Le CDT s'engage à contacter la FROTSI Lorraine pour leur en faire la demande et à tenir informés les deux structures.

Calendrier prévisionnel des réunions « Club Utilisateurs 54 »

Réunions programmées pour faire le point sur les mises à jour 2010 de l'offre touristique.

- **Hébergement :** mise à jour annuelle effectuée pour le **15 novembre 2009**

Réunion programmée le : **lundi 2 novembre 2009 à 14h30**

- **Restauration** : mise à jour annuelle effectuée pour le **31 janvier 2010**

Réunion programmée le : **lundi 18 janvier 2010 à 14h30**

- **Loisirs :** mise à jour annuelle effectuée pour le **1er mars 2010**

Réunion programmée le : **lundi 15 février 2010 à 14h30**